

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : 3^{ème} CONCOURS Session : 2024

Epreuve : CAS PRATIQUE Date de l'épreuve : 24.10.2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A l'attention de Monsieur le Directeur fonctionnel
du Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Présentation du projet de permission de sortie =

Depuis des années, on peut observer que l'accès à la culture est un facteur d'insertion et de réinsertion socio-professionnelle en particulier pour les personnes placées sous main de justice que sont les détenus. Élargir les connaissances, faire découvrir de nouveaux centres d'intérêt, ouvrir sur le monde et d'autres cultures, faire réfléchir, apparaissent comme des facteurs possibles et de nature à prévenir la récidive - La Direction de l'Administration pénitentiaire a compris ces enjeux en mettant en place une politique culturelle pour les personnes placées sous main de justice et en y allouant des ressources financières.

Pour le projet de permission de sortie qui vous est présenté aujourd'hui, nous nous sommes appuyés sur des expériences déjà menées avec succès dans d'autres services pénitentiaires d'insertion et de

probation. - Nous allons vous présenter notre projet, la demande, ses objectifs. Ensuite, vous prendrez connaissance de la fiche action déclinant de manière pratique et opérationnelle le projet de permission de sortie à caractère culturel.

Tout d'abord, des expériences de permissions de sortie ont été menées par d'autres SPIP dans des domaines tels que l'équité après, l'environnement et la sensibilisation, visite d'un château - - -

Pour une première expérimentation, nous avons souhaité nous fonder sur les ateliers déjà mis en place au sein de l'établissement pénitentiaire et plus précisément le cycle d'ateliers organisé autour d'œuvres du musée de notre ville. L'objectif est de mettre en place l'atelier au sein du musée.

Si l'action est validée et mise en place avec succès, d'autres projets de permission de sortie à caractère culturel pourront être proposés.

Jusqu'à présent, les actions culturelles se déroulent uniquement "dans les murs". Ainsi, les ateliers "Autour d'une œuvre" ont lieu dans la salle d'activités avec le responsable de l'unité locale d'ensei- ..2.17..

prendre et l'intervenant du musée - Une œuvre est présentée, les participants s'échangent puis représentent l'œuvre à leur façon -

Les retours sont très positifs = meilleure compréhension du monde, ouverture à d'autres cultures, acquisition de nouvelles connaissances et l'on remarque de l'épanouissement, de la réflexion et de la tolérance de la part des détenus -

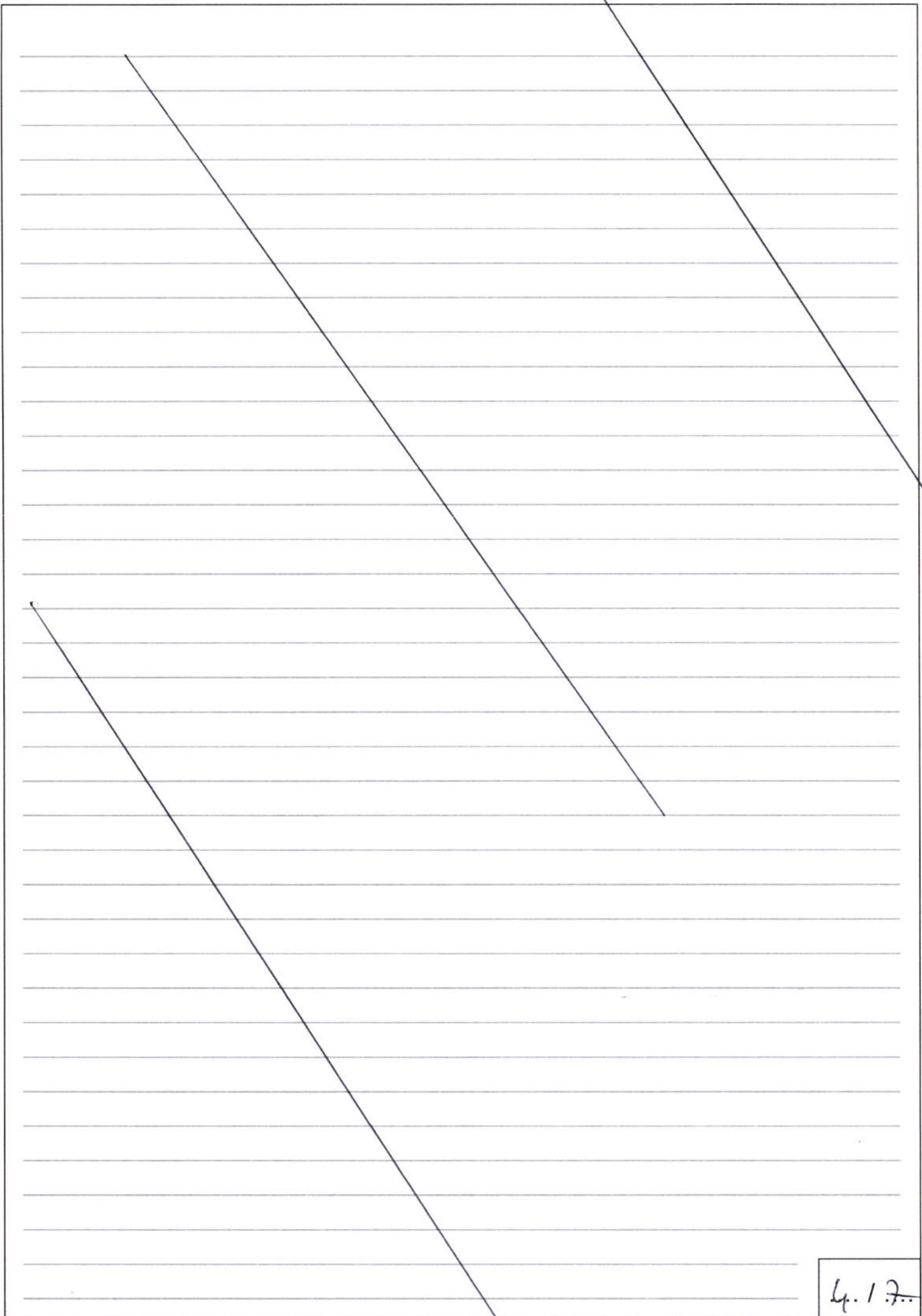
Les objectifs du projet de permission de sortir sont de permettre l'accès à la culture en dehors des murs de l'établissement pénitentiaire, favoriser l'émergence de centres d'intérêt pour prévenir la récidive, (re)découvrir le monde extérieur dans le cadre du parcours de réinsertion socio-professionnelle du détenu en vue de sa sortie -

Après avoir présenté les grandes lignes et l'intérêt de notre projet, nous vous proposons de prendre connaissance de la fiche action et nous vous remercions de nous faire part de vos observations -

FICHE ACTION : PROJET DE PERMISSION DE SORTIR
A CARACTERE CULTUREL

INTITULE DE L'ACTION = DERRIERE LES MURS
DU MUSEE CA LA
DECOUVERTE DES OEUVRES

THEMATIQUES PRINCIPALES = CULTURE
REINSERTION SOCIO-
PROFESSIONNELLE



(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : 3ème CONCOURS Session : 2024
Epreuve : CAS PRATIQUE Date de l'épreuve : 24/01/2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

AISE EN PLACE = NOUVELLE ACTION
EXPERIMENTATION PROPOSEE POUR 2024
RENOUVELLEMENT POSSIBLE EN FONCTION
DU BILAN

OBJECTIFS =

- accéder à de nouveaux domaines de connaissances à travers la culture
- engager le parcours de réinsertion socio-professionnelle à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire
- mobiliser les détenus participants à leur parcours de réinsertion vers la sortie et plus largement leur projet de vie en les rendant acteurs.

DATE(S) = calendrier prévisionnel = second semestre 2024
Si le projet est valide = une seule date sera fixée pour 2024

DESCRIPTIF DE L'ACTION =

Sortie au musée pour la journée de 09h00 à 17h00. Les œuvres du musée seront présentées le matin. L'après-midi, les personnes placées sous main de justice réaliseront leur propre relation. Pour le déjeuner, un pique-nique sera proposé.

5.1.7.

Dans les jardins du musée - Il est envisagé d'exposer les créations des détenus (dans le cadre de la permission ainsi que les productions réalisées lorsque l'intéressé du musée anime ses ateliers au sein de l'établissement pénitentiaire - Ce point sera à revoir plus précisément.

PORTEURS PRINCIPAUX DU PROJET =

Etablissement pénitentiaire et SPIP

PORTEURS OPERATIONNELS =

- Coordinateur socio-culturel du SPIP
- Le responsable de l'ULÉ
- Le chef de l'établissement pénitentiaire
- Le CPIP en charge du projet à l'origine
- Le Directeur, fonctionnel du SPIP
- Partenaire extérieur = représentant(s) du musée

PUBLIC CONCERNE = 6 personnes placées sous main de justice incarcérées

SECTEUR CONCERNE = milieu fermé

CRITERES DE PRESELECTION PROPOSES AVANT LE PASSAGE EN CAP =

- détenus n'ayant aucun incident en détention
- et ayant déjà bénéficié d'une permission de sortir pour maintien des liens familiaux ou pour demande d'instruction

• public non mixte.

PERSONNEL D'ENCADREMENT POUR LA SORTIE:

- Personnel Administration pénitentiaire = 2
représentants
- Directeur fondamental SPIP
- Un CPIP
- Le coordinateur socio-culturel
- Le RLE
- L'intendant du musée

BUDGET PREVISIONNEL =

- Demande de financement total du SPIP à la DAP via la DISP
- Aucun frais pour les détenus

A PREVOIR = modalités d'évaluation de l'action à définir.

Lined writing paper with horizontal lines.